

La lettre du CDOS 12

N°37

Mai 2023

Edito

Mieux vivre ensemble dans le cadre des grandes causes nationales. Nous poursuivons l'accompagnement de nos comités sportifs dans les domaines de la santé, l'éducation, le développement durable ou la lutte contre les violences. En relevant ces défis sociaux et environnementaux, le mouvement sportif démontre toute son utilité sociale en contribuant à l'épanouissement de chacun dans un cadre bienveillant et protecteur.

Comment ne pas évoquer cette puissance qui paraît invulnérable, édifiée sur une base fragile, Colosse aux pieds d'argile est une histoire vraie, racontée par Sébastien Boueilh. Un puissant fragile, un oxymore dirions-nous ! Le rugbyman de Dax témoigne de son passé pour évoquer la faiblesse humaine. De nombreuses conférences sillonnent le pays et un film vient d'être diffusé sur TF1 pour sensibiliser l'ensemble des acteurs sportifs et plus, sur le harcèlement dans le sport et ailleurs.

L'assemblée générale annuelle a été très suivie par les comités sportifs et organismes partenaires. Les sujets tels que la présentation des distinctions honorifiques nationales et les avancées des travaux sur l'organisation des JOP ont été suivis avec beaucoup d'attention.

Vigilance : il est besoin de rappeler la notion de propriété que nous impose le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques. Les droits de propriété intellectuelle associés aux Jeux protègent l'intégrité et le caractère unique des Jeux olympiques, ainsi que leur héritage. Vous trouverez les informations à minima dans cette Lettre mais aussi sur le site national du CNOSF repris dans notre site CDOS12.fr

Le site internet vient d'être remis en service avec l'aide de la stagiaire en communication. Vous y trouverez toutes les informations concernant le mouvement olympique et sportif.

A 400 jours des JOP de Paris, beaucoup d'animations sont organisées sur le territoire aveyronnais. A noter la journée olympique et paralympique du 23 Juin où de nombreuses animations scolaires et extra scolaires vont avoir lieu. Il faut réussir l'héritage pour plus de pratique sportive dans notre quotidien.

Le sport aujourd'hui c'est donc plus que du sport. C'est de l'émotion, des sensations, des moments de désespoir, de joie, de fraternité, etc. Bref, un élément essentiel de rayonnement pour tout le territoire.

Bel été à vous tous !

Evelyne DOULS
Présidente

Sommaire

- Edito
- Site internet
- Soirée de sensibilisation aux harcèlement et violences sexuelles dans le sport
- Assemblée Générale CDOS 12.
- Sport Education et citoyenneté
 - support pédagogique Olympisme
 - retour sur les actions du mois de mai
- Journée Olympique
- Utilisation des propriétés Olympiques
- Formations à venir



Site internet du CDOS 12

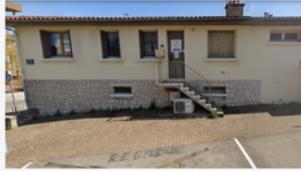
 

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE L'AVEYRON
Association mettant en avant le mouvement sportif depuis 1986

[L'équipe](#) [Actualité](#) [Actualités des comités](#) [Formations](#) [Olympisme et citoyenneté](#) [Sport-santé](#) [Comités départementaux](#) [Partenaires](#) [Documents](#)
[Prestations](#) [Mentions légales](#) [Contact](#)

Accueil

QUEST-CE QUE LE CDOS ?



Le CDOS de l'AVEYRON est une association loi 1901 créée en mars 1986 par Bernard CORNU.



Depuis fin 2022, Alizée, stagiaire au CDOS, travaille sur la création du nouveau [site internet](#).

Vous pouvez le retrouver en ligne sur : cdos12.fr

Vous y retrouverez toutes les informations concernant le CDOS et ses 4 principaux champs d'action, ainsi que la liste des comités départementaux et des partenaires du CDOS.

Nous avons réservé un onglet à l'actualité des comités sportifs, n'hésitez pas nous contacter si vous souhaitez que nous diffusions des informations sur vos événements.

Toujours dans un souci de communication et de visibilité, le CDOS dispose maintenant, en plus de la page Facebook, d'un **compte LinkedIn** : <https://www.linkedin.com/in/cdos-aveyron-527a21272/>

Soirée de sensibilisation aux violences sexuelles

Le 7 février dernier, le CDOS a organisé à Baraqueville une soirée d'information et de sensibilisation sur le harcèlement, le bizutage et les violences sexuelles dans le sport. Une trentaine de personnes (élus, sportifs, parents...) ont participé à cette conférence animée par l'association Colosse aux pieds d'argile. D'autres actions de ce type seront réalisées sur le département.

L'important c'est d'en parler...!



Assemblée Générale du CDOS Aveyron

Vendredi 31 Mars 2023, c'est en présence de plusieurs élus que s'est tenue l'Assemblée Générale du CDOS. En Aveyron, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) réunit 44 comités sportifs, représentant plus de 1100 clubs et près de 65000 licenciés.

Pour le CDOS, l'année 2022 aura été une année active et porteuse d'espoir et même si la disponibilité des bénévoles peut être source d'inquiétude, tous se tournent vers les JOP de Paris 2024, chacun se préparant pour que comme l'a dit Evelyne DOULS en introduction « ces Jeux constituent une formidable occasion de laisser un héritage à notre pays, pour une pratique accrue du sport... ». Le CDOS a pu consolider les liens avec ses partenaires institutionnels et organiser des actions dans les 4 domaines du plan d'action : éducation/ citoyenneté , politiques publiques, professionnalisation et sport santé. Plusieurs points forts, avec des actions en collaboration avec la DSDEN ; le département de l'Aveyron pour la constitution de l'association « Aveyron Sport » et la participation aux travaux de l'Agence attractivité et tourisme ; les formations et informations proposées aux comités départementaux. Sans oublier le travail relatif aux Jeux de Paris 2024 avec la promotion des valeurs de l'olympisme, l'accompagnement des labellisés Terre de Jeux et Génération 2024 et la participation aux temps forts olympiques, tout en maintenant un bilan financier légèrement bénéficiaire.

Pour l'année à venir, le plan d'action reste le même. Le CDOS propose des formations visant à aider les bénévoles, participe au rôle éducatif du sport et à la promotion des valeurs de l'Olympisme, développe la mixité et la pratique sportive dans son ensemble. Il veut être un facilitateur pour faire reconnaître le sport comme acteur de développement territorial en multipliant les relations avec tous ses partenaires, ainsi qu'un facteur de santé et de bien-être.

Pour l'année à venir, le plan d'action reste le même. Le CDOS propose des formations visant à aider les bénévoles, participe au rôle éducatif du sport et à la promotion des valeurs de l'Olympisme, développe la mixité et la pratique sportive dans son ensemble. Il veut être un facilitateur pour faire reconnaître le sport comme acteur de développement territorial en multipliant les relations avec tous ses partenaires, ainsi qu'un facteur de santé et de bien-être.

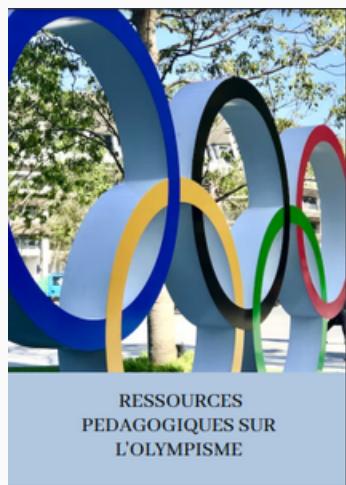
En fin de réunion, le député Stéphane MAZARS membre de la commission affaires culturelles, éducation et sport à l'Assemblée Nationale, a évoqué la loi Olympique votée en mars au parlement qui permet à la France de se donner les moyens juridiques et règlementaires d'organiser les JOP. Il faut garder en tête que c'est un évènement historique, unique avec un impact fort pour les jeunes sportifs et propice à générer un élan collectif.

Enfin la soirée s'est terminée par une présentation fort enrichissante de Mr Robert GARRIGUES, ancien directeur de la DDJS, qui a, par l'intermédiaire d'un diaporama photo, évoqué les différentes distinctions honorifiques françaises et leurs histoires.



Sport éducation et citoyenneté

Catalogue ressources pédagogiques du CDOS



A l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique en avril 2023, le CDOS Aveyron a présenté son catalogue de ressources pédagogiques autour de l'olympisme à destination des établissements scolaires, des collectivités et des associations sportives.

Garant de l'esprit Olympique, le CDOS contribue au développement de la pratique sportive et au respect de l'esprit sportif et des valeurs olympiques.

Pour cela, le CDOS dispose de plusieurs expositions et jeux pédagogiques permettant de mettre en place des animations autour des valeurs de l'olympisme, des Jeux Olympiques et de Paris 2024.

Vous pouvez consulter ce catalogue sur notre site internet :
<https://cdos12.fr/olympisme-et-citoyennete/>

Renseignements et réservations auprès du CDOS.



Retour sur les actions du mois de Mai

Au cours du mois de mai, le CDOS a participé à plusieurs actions en partenariat avec les comités départementaux ou le milieu scolaire.

Le 05 mai, le CDOS a animé un atelier sur les Jeux Olympiques lors des finales régionales "Ufostreet" mises en œuvre à Villefranche de Rouergue par le comité régional Ufolep Occitanie.



Le 16 Mai dernier, présence du CDOS au lycée Foch de Rodez avec l'organisation d'un atelier (quizz + exposition) lors de la journée sportive organisée par les lycéens au profit de l'Unicef.

Journée Olympique

A l'occasion de la journée Olympique du 23 juin 2023, vous pourrez retrouver plusieurs manifestations sur le département.

Nous vous présentons les 3 événements pour lesquels le CDOS est partenaire.

Conférence Sport Santé

Le Conseil Départemental organise pour le mouvement sportif une soirée de réflexion animée par un expert de la santé par le sport intitulée : "**Pratique sportive et idées reçues**". Elle aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à 19h salle de conférence du Centre culturel - avenue Victor Hugo - Rodez.

Le CDOS mettra en place une de ses expositions sur les Jeux Olympiques.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à cette conférence suivez-la en direct sur la chaîne YouTube du Département :
<https://aveyron.fr/evenements/journee-olympique-conference-pratique-sportive-et-idees-reçues>

Fête de la montagne

« Ça va bouger à la station Montagne de Laguiole » ! La cinquième édition de la Fête de la Montagne organisée par l'association Les Amis du PNR de l'Aubrac se déroulera le dimanche 25 juin toute la journée à la station de montagne de Laguiole avec une trentaine d'activités sportives, un stand d'animation sur l'Olympisme auxquels s'ajouteront des activités culturelles et producteurs de pays !

Journée Olympique du handball

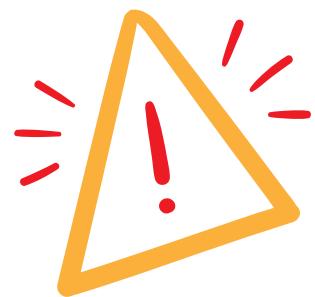
Le Comité Aveyron handball organise le 23 juin à Pont de Salars une journée pour les écoles du secteur. Plus de 200 élèves sont attendus pour jouer au handball et découvrir l'Olympisme grâce aux expositions, ateliers et jeux proposés par le CDOS.



Utilisation des propriétés Olympiques

Depuis la fin des années 1990, la loi, par le Code du sport, protège les termes « Jeux olympiques » et « olympiades » mais l'obtention des JO de 2024 va plus loin avec la création de la loi olympique qui renforce le Code du sport et interdit l'utilisation inappropriée du mot « olympique ».

L'utilisation du symbole Olympique, des termes Jeux Olympiques, Olympiades, leurs néologismes, la reproduction des divers signes distinctifs Olympiques, des photos relatives aux Jeux ou encore les logos des différents Jeux, ne peut se faire sans l'accord préalable exprès du Mouvement Olympique ou de Paris 2024. De la même manière il est interdit de communiquer sur la thématique de l'Olympisme directement ou indirectement si l'on n'est pas un partenaire du CIO ou du Mouvement Olympique.



→ CE QUE JE PEUX FAIRE : LE DROIT À L'INFORMATION

Le droit à l'information est l'une des seules dérogations qui permet aux organes de presse de relater, sous certaines conditions, l'événement sportif d'envergure mondiale que sont les Jeux Olympiques et ce, afin de permettre l'accès à l'information sportive au plus grand nombre.

→ CE QUE JE NE PEUX PAS FAIRE (À TITRE NON EXHAUSTIF)

Il n'est pas possible de :

- ✗ Reproduire une des Propriétés Olympiques (anneaux, drapeau , devise, hymne Olympique, flamme, torche, emblème, les identifications Olympiques (y compris, mais sans s'y restreindre, « Jeux Olympiques » et « Jeux de l'Olympiade ») dans la vie des affaires, sans autorisation préalable et expresse du CIO, du CNOSF ou de Paris 2024 ;
- ✗ Reproduire de manière déformée et/ou imiter, dans la vie des affaires, une des propriétés susvisées, même à des fins parodiques ou d'humour ;
- ✗ Créer et utiliser un néologisme à partir d'une dénomination Olympique (ex. « Olymprix ») ;
- ✗ Procéder à l'enregistrement d'une marque, d'une dénomination, d'un dessin, d'un modèle contenant une Propriété Olympique ou une imitation de celle-ci ;
- ✗ Procéder à l'enregistrement d'une dénomination sociale ou d'association contenant une Propriété Olympique ou une imitation de celle-ci ;
- ✗ Procéder à la réservation d'un nom de domaine ou d'un nom de page / compte sur les réseaux sociaux contenant une Propriété Olympique ou une imitation de celle-ci ;
- ✗ Reproduire, représenter et/ou diffuser des images des Jeux Olympiques ;
- ✗ Procéder à la diffusion de messages sur les réseaux sociaux reproduisant une Propriété Olympique pour promouvoir l'image de marque d'une société et/ou la commercialisation de ses produits et services (ex. « #JeuxOlympiques » ou « #JO ») ;
- ✗ Emprunter l'univers des Jeux Olympiques, de manière directe ou indirecte, sous peine que cela puisse être considéré comme de la concurrence déloyale voire du parasitisme susceptible de sanction.
- ✗ Pour les athlètes participants aux Jeux Olympiques et leurs partenaires : communications commerciales.



Le Mouvement Olympique privilégie toujours la solution amiable, toutefois dans certains cas, celui-ci se voit contraint de porter l'affaire au contentieux pouvant amener les personnes ou structures ayant contrefait l'une des propriétés Olympiques et/ou tenté de profiter indûment de la notoriété des Jeux Olympiques, au versement de dommages et intérêts.

- Pour toute demande d'utilisation des Propriétés Olympiques, merci d'adresser votre demande à Design@paris2024.org
- Pour toute information complémentaire, vous avez la possibilité de contacter le CNOSF à SJ@cnosf.org

Formations à venir

- Mardi 20 juin 2023 à 18h30 en visioconférence: Les mardis de l'information sur le thème du "Service Civique"
- Mardi 10 Octobre 2023 de h à 17h : formation premiers secours **PSC1**
- Jeudi 19 et vendredi 20 Octobre de 9h à 12h30 en visioconférence : formation sur les **différents types de subventions** et leurs procédures
- Mardi 05 Décembre 2023 de 9h à 17h : formation premiers secours **PSC1**